

CENT-QUATORZIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

**Le mercredi 24 juin 2009 à 19 heures
au siège social et par vidéoconférence**

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

en personne : D. Breton, A. Brunelle, L. Mayer
par audioconférence : C. Gleeson
par vidéoconférence : F. Marcotte Roy, M. Owca, S. Payeur, J.-P. Pelletier
élève-conseillère : V. Mauro
Administration : S. Mauro, J. Bélanger, Y. Bolduc, R. Lepage,
V. McCullough, L. Houghton
par vidéoconférence : T. Dechêne

Absences : J. Lorek

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

Conseillère Brunelle débute la réunion à 19 heures et invite la directrice de l'éducation, Mme Sylvianne Mauro, à réciter la prière.

Résolution n° 114-01 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non autorisée de Conseiller Lorek à la réunion du 24 juin 2009.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 114-02 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Mayer

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 114^e réunion régulière, tenue le 24 juin 2009, avec un ajout à l'article 9.5 : « Modifications au calendrier des réunions du Conseil » et à l'article 12 - 1 : « Nomination de conseillères scolaires ».

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent-treizième réunion régulière du 30 mai 2009

Résolution n° 114-03 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 113^e réunion régulière tenue le 30 mai 2009, tel que présenté.

Adopté

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Conseillère Payeur questionne si des suivis ont été faits au sujet des services de garde en français dans la région de Greenstone. Mme Bélanger, directrice du Service des communications, indique que la municipalité n'est pas assujettie à la loi sur les services en français, donc les francophones n'ont pas de droit légal. Par contre, en siégeant à divers comités, nous pouvons continuer à les sensibiliser aux besoins des francophones.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapport de la présidente

7.1.1 Suivis du CA de l'AFOCSC

Conseillère Brunelle a participé à la réunion du CA de l'AFOCSC les 12 et 13 juin 2009. Il a été précisé que les conseils ont beaucoup apprécié les ateliers de formation offerts aux conseillers scolaires et l'AFOCSC se penchera sur la continuité de ce format. Une discussion a eu lieu portant sur le dossier du partage des installations scolaires. L'AFOCSC développera des principes de base qui seront ensuite présentés au CODEC. Des suivis seront effectués dans le dossier des taxes scolaires pour assurer l'identification des francophones avant les prochaines élections provinciales. Plusieurs sujets ont été abordés, notamment, un projet de démarchage politique conjoint entre l'AEFO et l'AFOCSC, la fusion des administrations scolaires et la sensibilisation des conseils anglophones envers la campagne de promotion des écoles catholiques.

7.1.2 19^e Congrès annuel de la FNCSF

Le congrès annuel aura lieu du 22 au 24 octobre 2009 à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard. Conseillère Brunelle encourage la participation des membres et indique que les réservations doivent être faites avant le 15 septembre pour bénéficier des rabais et assurer les meilleurs taux pour les déplacements.

7.2 Rapport de l'élève-conseillère

Victoria Mauro présente un profil de commentaires des élèves finissants portant sur leurs expériences générales durant leurs années au secondaire. Conseillère Brunelle mentionne que c'est évident que les jeunes sont fiers de leur appartenance et de leur culture. Conseillère Gleeson mentionne la possibilité d'utiliser ces commentaires pour fin de promotion par le Service des communications.

7.3 Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport mensuel des directions d'école

Mme Mauro présente le rapport mensuel des directions d'école pour le mois de mai. La Semaine de l'éducation catholique a été mise en évidence à l'aide de la trousse conçue en collaboration avec les membres de nos Services pédagogiques. Conseillère Brunelle aimerait qu'une copie de la trousse soit exposée à la prochaine réunion du Conseil.

7.3.2 Rapport mensuel des effectifs scolaires

M. Yvon Bolduc, directeur du Service des finances, présente le rapport des effectifs scolaires qui indique une perte nette de 5 élèves (2,5 ETP) entre le 30 avril et le 31 mai 2009. Il mentionne que la situation économique de notre région continue à être reflétée dans nos effectifs.

7.3.3 Résultats du TPCL

Mme Thérèse Dechêne, directrice des Services pédagogiques, présente les résultats du test provincial des compétences linguistiques des élèves de 10^e année qui a eu lieu au mois d'avril. La norme a été atteinte par 81% des 27 élèves qui ont participé. Le Conseil continue à mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer le rendement de chaque élève.

7.3.4 Stationnement à l'école catholique Franco-Supérieur

M. Bolduc indique que la planification progresse pour les modifications au stationnement et que la ville a donné son approbation verbale. Trois firmes ont répondu à l'appel d'offre.

7.3.5 Fusionnement de l'administration scolaire de Red Lake

Mme Mauro donne une mise à jour de la structure proposée pour le fusionnement de l'administration scolaire de Red Lake annoncé le 2 juin. Des discussions ont été entamées immédiatement avec l'agente de supervision, Mme Joanne Thiboutot-Debnam. Un communiqué de presse a été rédigé et envoyé aux médias, au personnel et affiché sur notre site Web. Mme Mauro a fait une première visite à l'école catholique St. John qui lui a permis de rencontrer le personnel, incluant la nouvelle direction d'école qui sera en poste à compter du mois de septembre. Le 19 juin, une lettre conjointe de la part des deux conseils a été acheminée aux parents de l'école afin de les informer que nous travaillons ensemble pour assurer une transition efficace et harmonieuse. Les membres du conseil de gestion ont établi une liste de priorités, entre autres, combler les postes vacants et aménager un bureau administratif dans l'école. Une équipe du Conseil visitera le site pour examiner les installations scolaires et les systèmes informatiques. M. Roger Lepage, directeur du Services des ressources humaines, rencontrera les membres du personnel. Le Conseil désire être prêt pour accueillir cette nouvelle communauté scolaire et accroître sa visibilité.

7.3.6 Petite enfance – Rapport de M. Charles Pascal

Mme Bélanger présente un résumé des recommandations qui touchent particulièrement les conseils scolaires dans le rapport de M. Pascal intitulé « Dans l'optique de notre meilleur avenir ». Ce rapport, qui porte sur l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario, vient d'être présenté au premier ministre. Elle souligne que le rapport complet est disponible en ligne. Les intervenants en petite enfance espèrent recevoir des annonces de la part des ministères bientôt.

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

Conseillère Breton présente le rapport du comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

Résolution n° 114-04 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tel que présenté.

Adopté

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de la participation des parents

Néant.

8.7 Comité des finances

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 État financier 2008-2009 au 31 mai 2009

M. Bolduc présente le rapport des états financiers 2008-2009 au 31 mai 2009.

Résolution n° 114-05 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport de l'état des activités financières 2008-2009 au 31 mai 2009, tel que présenté.

Adopté

9.2 Sorties éducatives

Mme Mauro présente une demande de sortie éducative qui aura lieu au camp d'été Jeunesse Action ainsi qu'une demande globale pour des sorties éducatives prévues à chaque année. Elle s'assurera que les critères des sorties soient respectés avant d'accorder une approbation finale. Cette nouvelle pratique permettra plus de souplesse dans la planification des activités.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER (suite)

9.2 Sorties éducatives (suite)

Résolution n° 114-06 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par les Services à l'élève, afin de permettre à un groupe d'élèves inscrits au camp d'été Jeunesse Action de participer à une sortie à la piscine Volunteer Pool prévue entre le 4 et 14 août 2009; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adopté

Résolution n° 114-07 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve en principe la demande présentée par Mme Sylvianne Mauro afin de permettre aux groupes d'élèves ciblés de participer aux sorties éducatives suivantes prévues pour l'année 2009-2010 :

École secondaire catholique de La Vérendrye :

Course de bateaux en carton

Piste et pelouse – javelot

MHS en santé 2^e - si le cours est offert

Toutes les écoles :

Ski alpin et de fond

Natation dans une piscine

Camp des métiers

Activités en plein air au centre Nor'West

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de ces sorties éducatives.

Adopté

9.3 Modifications au budget 2009-2010

M. Bolduc explique les modifications proposées au budget 2009-2010.

Résolution n° 114-08 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Mayer

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications proposées au budget 2009-2010, telles que présentées.

Adopté

9.4 Changement de nom de l'école Val-des-Bois

Mme Bélanger indique que lors du développement des logos des écoles, il est ressorti que le nom de cette école ne reflétait pas son caractère catholique. Le personnel et le conseil d'école ont été consultés et sont en faveur d'ajouter le mot « catholique » au nom de leur école, afin de mieux refléter son identité.

Résolution n° 114-09 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le changement du nom de l'école Val-des-Bois à « École catholique Val-des-Bois ».

Adopté

9. ARTICLES À CONSIDÉRER (suite)

9.5 Modifications au calendrier des réunions du Conseil

Mme Mauro mentionne que l'agrandissement du territoire pour inclure la communauté de Red Lake pose un nouveau défi en ce qui a trait aux déplacements des conseillères et des conseillers pour assister aux réunions du Conseil en personne. Elle propose un changement au calendrier des réunions pour l'année 2009-2010, soit de tenir toutes les réunions prévues en face à face au siège social. Cette modification faciliterait la transition pour la conseillère de la région de Red Lake et donnerait à l'administration le temps d'analyser l'impact au niveau des coûts supplémentaires pour couvrir les déplacements de Red Lake.

Résolution n° 114-10 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications proposées au calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2009-2010, telles que présentées.

Adopté

10. ARTICLES D'INFORMATION

- 10.1 CSDCAB : Mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités - néant
- 10.2 Calendrier de formation - néant
- 10.3 AFOCSC (27/05/09) comm : L'AFOCSC comparaitra devant le Comité sur les langues officielles
- 10.4 AFOCSC (04/09) bulletin d'info : La Source
- 10.5 MÉO (01/06/09) comm : La sécurité de nos enfants à l'école
- 10.6 AFOCSC (02/06/09) comm : L'AFOCSC devant le Comité parlementaire sur les langues officielles
- 10.7 MÉO (01/01/09) et CSDCAB (02/06/09) comm : L'amélioration du rendement des élèves dans les écoles éloignées
- 10.8 Article du journal Le Droit (09/06/02) : Une association réclame plus d'aide d'Ottawa
- 10.9 Article du journal l'Express de Toronto (semaine du 9 au 15 juin 2009) : L'AFOCSC a comparu devant le Comité sur les langues officielles
- 10.10 ACCEC (06/09) bulletin d'information
- 10.11 AFO (04/06/09) comm : Une définition inclusive de francophone
- 10.12 MÉO (12/06/09) comm : Aider plus d'élèves à réussir
- 10.13 CFORP (06/09) : Rapport annuel 2008-2009
- 10.14 CFORP (06/09) bulletin d'info : Le CFORP à la page
- 10.15 Découpures de journaux
- 10.16 Bulletins des écoles (06/09) : EJ

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 114-11 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Breton

QUE Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adopté

Résolution n° 114-CP06 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adopté

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 114-CP01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère M Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme Madame Debbie Paquette au poste de conseillère scolaire à compter du 1^{er} septembre 2009.

Adopté

Résolution n° 114-CP02 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme Madame Janet Martel au poste de conseillère scolaire à compter du 1^{er} septembre 2009, suite à un entretien favorable avec la présidente.

Adopté

Résolution n° 114-CP03 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations du comité d'admission afin d'inscrire Stacia Salesse en maternelle à l'École catholique Franco-Terrace à compter du 1^{er} septembre 2009, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adopté

Résolution n° 114-CP04 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Brunelle

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations du comité d'admission afin d'inscrire Haedun Sauvé en maternelle à l'École catholique Val-des-Bois à compter du 1^{er} septembre 2009, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adopté

Résolution n° 114-CP05 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Mayer

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel, n° RH 2008/09-23, tel que présenté.

Adopté

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS (suite)

Résolution n° 114-12 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Mayer

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adopté

13. AVIS DE PROPOSITIONS

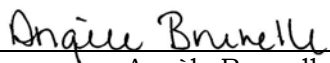
Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

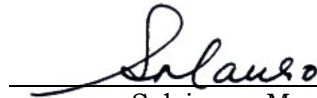
Résolution n° 114-13 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Payeur

QUE la séance de la 114^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 24 juin 2009, soit levée à 21 h 05 .

Adopté



Angèle Brunelle
présidente



Sylvianne Mauro
directrice de l'éducation

/lh